

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE**

**9 DÉCEMBRE 2019
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 9 décembre 2019, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Mélanie Simoneau, Denis Le Blanc, Benoit Duval, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Épandage de déjections animales
- Mise à niveau du groupe électrogène
- Projets visés par une entente de développement culturel
- Électrification des camions

Fin de la première période de questions.

RÈGLEMENTS

A-2019-58 Règlement 390-9 décrétant l'augmentation du fonds de roulement de 3 500 000 \$ à 5 000 000 \$ à même le surplus accumulé

Avis de motion est donné par madame la conseillère Brigitte Collin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 390-9 décrétant l'augmentation du fonds de roulement de 3 500 000 \$ à 5 000 000 \$ à même le surplus accumulé.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

A-2019-59 Règlement 916 autorisant la Ville à acquérir certains immeubles et à engager certaines dépenses à des fins industrielles pour l'année 2020

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 916 autorisant la Ville à acquérir certains immeubles et à engager certaines dépenses à des fins industrielles pour l'année 2020.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

A-2019-60 Règlement 917 prohibant l'épandage de déjections animales et autres substances lors de certains jours de l'année 2020

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 917 prohibant l'épandage de déjections animales et autres substances lors de certains jours de l'année 2020.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

A-2019-61 Règlement 665-1 modifiant le règlement 665 afin de substituer à la taxation spéciale au général selon la valeur une taxation spéciale selon les taux variés

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 665-1 modifiant le règlement 665 afin de substituer à la taxation spéciale au général selon la valeur une taxation spéciale selon les taux variés.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

Cet avis de motion remplace l'avis de motion AM2006-26 du 3 juillet 2006.

A-2019-62 Règlement 667-2 modifiant le règlement 667 afin de substituer à la taxation spéciale au général selon la valeur une taxation spéciale selon les taux variés

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Benoit Duval

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 667-2 modifiant le règlement 667 afin de substituer à la taxation spéciale au général selon la valeur une taxation spéciale selon les taux variés.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

2019-554 Adoption – Règlement 912 décrétant l'imposition des taxes foncières, des compensations pour les services, pour l'entretien annuel des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet, pour les vidanges de fosses septiques, pour le financement de la réserve financière pour les services de voirie, pour services municipaux pour les immeubles non imposables et pour le remboursement des prêts FIME pour l'année financière 2020

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 912 décrétant l'imposition des taxes foncières, des compensations pour les services, pour l'entretien annuel des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet, pour les vidanges de fosses septiques, pour le financement de la réserve financière pour les services de voirie, pour services municipaux pour les immeubles non imposables et pour le remboursement des prêts FIME pour l'année financière 2020.

ADOPTÉE.

2019-555 Adoption – Règlement 914 modifiant divers règlements d'emprunts afin de substituer à la taxation spéciale au général selon la valeur une taxation spéciale selon les taux variés

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau

APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 914 modifiant divers règlements d'emprunts afin de substituer à la taxation spéciale au général selon la valeur une taxation spéciale selon les taux variés.

ADOPTÉE.

2019-556 Adoption – Règlement 915 modifiant divers règlements d'emprunts afin de substituer à la taxation spéciale au général selon la valeur une taxation spéciale selon les taux variés

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 915 modifiant divers règlements d'emprunts afin de substituer à la taxation spéciale au général selon la valeur une taxation spéciale selon les taux variés.

ADOPTÉE.

2019-557 Adoption – Règlement 694-1 modifiant le règlement 694 afin de substituer à la taxation spéciale au général selon la valeur une taxation spéciale selon les taux variés

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 694-1 modifiant le règlement 694 afin de substituer à la taxation spéciale au général selon la valeur une taxation spéciale selon les taux variés.

ADOPTÉE.

2019-558 Adoption – Règlement 695-1 modifiant le règlement 695 afin de substituer à la taxation spéciale au général selon la valeur une taxation spéciale selon les taux variés

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 695-1 modifiant le règlement 695 afin de substituer à la taxation spéciale au général selon la valeur une taxation spéciale selon les taux variés.

ADOPTÉE.

2019-559 Adoption – Règlement 862-1 modifiant le règlement 862 afin de substituer à la taxation spéciale au général selon la valeur une taxation spéciale selon les taux variés

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 862-1 modifiant le règlement 862 afin de substituer à la taxation spéciale au général selon la valeur une taxation spéciale selon les taux variés.

ADOPTÉE.

**2019-560 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2019-145
Modification d'une enseigne détachée
2081, route Marie-Victorin**

CONSIDÉRANT la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2019-12-127 du 4 décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé monsieur le conseiller Denis Le Blanc APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la demande de P.I.I.A. no 2019-145, afin de permettre la modification d'une enseigne détachée sise au 2081, route Marie-Victorin, le

tout, tel que présenté au plan Élite, dossier « Meuble Daviau », en date du 14 novembre 2019.

Le bâtiment principal est sis au 2081, route Marie-Victorin, sur les lots 77-2-P et 78-4-P du cadastre de la Paroisse de Varennes, dans la zone C-601.

La demande complète de permis ou certificat devra être transmise au Service de l'urbanisme et de l'environnement dans un délai n'excédant pas six (6) mois de la présente résolution, conformément aux dispositions de l'article 21 du règlement 848.

ADOPTÉE.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

2019-561 Mise à niveau armoire de contrôle – Groupe électrogène Caterpillar

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service des travaux publics en date du 4 décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER l'octroi d'un contrat avec Toromont Cat (Québec) pour la mise à niveau de l'armoire de contrôle d'un groupe électrogène Caterpillar, selon l'offre du 4 décembre 2019, au montant de 23 720 \$ plus taxes applicables.

Certificat du trésorier numéro 3318

ADOPTÉE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2019-562 Acte de vente – Péтромont à Ville de Varennes Autorisation de signature

IL est proposé monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe ou le Directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre Péтромont et la Ville de Varennes, le tout, conditionnellement à la réception d'un avis de décontamination publié sur les lots concernés et la réception d'un rapport environnemental de clôture respectant les conditions de la Convention d'achat-vente. Tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

2019-563

Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications
Autorisation de signature

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Varennes de développer les arts et la culture et de mettre en valeur le patrimoine par le biais de sa politique culturelle;

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre de sa politique culturelle est conditionnelle à un financement adéquat;

CONSIDÉRANT que la Ville de Varennes souhaite, dans le cadre d'une entente de développement culturel, investir un montant allant jusqu'à 103 000 \$ pour la prochaine année;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Culture et des Communications offre aux municipalités l'opportunité de demander une aide financière pour une période d'une année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes sollicite l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications dans la mise en œuvre de sa politique culturelle, par le biais d'une entente de développement culturel;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la Direction régionale du MCCQ ainsi qu'à madame la ministre Nathalie Roy;

QUE la directrice du Service des arts, culture et bibliothèque soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, toute entente à intervenir dans le présent dossier.

ADOPTÉE.

2019-564

Engagement de la Ville de Varennes
Aménagement de la cour d'école de l'école Les Marguerite

CONSIDÉRANT que l'école Les Marguerites a déposé un plan préliminaire dans le cadre de la mesure 50530 embellissement des cours d'écoles 2019-2020;

EN CONSÉQUENCE. il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes s'engage à remettre un montant de 50 000 \$ à l'école Les Marguerite pour le projet d'embellissement de la cour d'école conditionnellement à l'obtention de la subvention par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Cet engagement est valide si la subvention du ministère est confirmée au plus tard en 2021.

ADOPTÉE.

2019-565 Fixation du taux d'intérêt sur les arrérages de taxes 2020 et sur les comptes passés dus

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 481 de la *Loi sur les Cités et Villes* et l'article 250.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit indiqué, à compter du 1^{er} janvier 2020, sur tous les comptes émis suite à l'imposition d'une taxe, d'une compensation et d'un tarif, qu'un taux d'intérêt de 7 % l'an plus une pénalité de 0,42 % par mois (maximum de 5 % l'an) sera payable à compter de leurs échéances respectives;

QUE le principal de tous les comptes émis suite à l'imposition d'une taxe, d'une compensation et d'un tarif durant les années précédentes et pour tout autre compte à recevoir dû et non payé à l'échéance porte intérêt au taux de 7 % l'an, plus une pénalité de 0,42 % par mois (maximum de 5 % l'an) et ce, à compter des présentes.

ADOPTÉE.

2019-566 Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives

IL est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes autorise la présentation du projet de polydôme récréatif et sportif – legs 350^e au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Varennes à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la Ville de Varennes désigne Me Lyne Savaria, MBA, OMA, directrice générale adjointe comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE.

**2019-567 Projet pilote d'électrification des camions et des transports spécialisés
Acquisition de 3 véhicules**

Contexte général

ATTENDU QU'à lui seul, le transport routier au Québec a rejeté 27 Mt éq. CO₂ dans l'atmosphère en 2016, soit 80,1 % des émissions provenant des transports;

ATTENDU QUE l'Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre démontre que les GES émis par les camions légers ont connu une hausse de 125 % entre 1990 et 2016, causée par l'accroissement du nombre de camions

légers sur les routes du Québec, qui a été de 234 % durant la même période;

ATTENDU l'importance de réduire l'utilisation et notre dépendance aux produits pétroliers pour faire face aux défis des changements climatiques et à la réduction de GES;

ATTENDU QUE le Plan d'action en électrification des transports 2015-2020 du gouvernement du Québec a pour cible d'augmenter le nombre de véhicules électriques et hydrides rechargeables à 100 000 et qu'ils puissent contribuer jusqu'à hauteur de six pour cent de la cible de réduction des GES en 2020;

Politiques et engagements de la Ville de Varennes

ATTENDU QUE la Ville Varennes réalise le *Projet d'électrification des camions et des transports spécialisés municipaux (PéCTS) – Volet Étude (MCIP 15653)*;

ATTENDU QUE la Ville de Varennes participe au *Projet pilote SAUVÉR - SSé, (MCIP 15991)*;

ATTENDU QUE la Ville de Varennes planifie de franchir les 5 étapes du programme *Partenaires dans la protection du climat (PPC)* de la Fédération canadienne des municipalités (FCM);

Proposition de la Ville de Varennes pour le Projet pilote d'électrification des camions et des transports spécialisés – PPéCTS

ATTENDU QUE le **PPéCTS** de la Ville de Varennes vise à analyser les potentiels dans le milieu municipal pour intégrer des camions électriques à la flotte de véhicules spécialisés;

ATTENDU QUE le **PPéCTS** vise à acquérir trois (3) camionnettes électriques (Deux Ford F-250 et un E-450) pour la flotte de Varennes;

ATTENDU QUE la valeur totale (coût total estimé avant subventions), incluant le coût en nature i.e. salaires des employés municipaux qui travailleront à la réalisation du projet, pour la municipalité en tenant compte de ses choix, est estimée à 521 723 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil s'engage à contribuer pour un montant maximal estimé à 205 861 \$ pour sa participation au **Projet pilote d'électrification des camions et des transports spécialisés**;

QUE la contribution de la municipalité inclut une part en nature estimée à 68 050 \$ et que par conséquent, la contribution nette pour Varennes sera de 137 811 \$.

ADOPTÉE.

2019-568

Budget 2020

Programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022

Publication du document explicatif dans le journal *La Relève*

ATTENDU QU'en vertu de l'article 474.3 de la *Loi sur les Cités et Villes*, le budget ou le programme triennal d'immobilisations ou le document explicatif est distribué gratuitement à chaque adresse civique dans la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le document explicatif (résumé) du budget 2020 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022 soit publié dans le journal *La Relève*, édition du 10 décembre 2019, distribué gratuitement à chaque adresse civique de la Ville de Varennes.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Création d'une seconde catégorie de valeur pour les taux variés des immeubles commerciaux et industriels
- Demande d'amélioration du service de transport en commun
- Travaux de revitalisation au centre-ville
- Création d'un regroupement de citoyens pour susciter une discussion et suggérer des projets pour le centre-ville
- Suggestion de création d'un 5 à 7 du maire pour attirer plus de jeunes
- Suggestion de mise sur pied d'un système de covoiturage sans organisation

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 30.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA